

**Prévention des risques liés aux activités physiques
Troubles Musculo Squelettiques**

Réf : PRAP TMS



OBJECTIF

- Repérer des postes à risque TMS.
- Mettre en place un groupe de projet TMS.
- Analyser des postes à risque TMS
- Elaborer de manière participative un plan d'action

PUBLIC CONCERNE ET PREREQUIS

Animateur de sécurité, technicien méthode ou industrialisation, infirmière, concepteur de poste de travail...

PROGRAMME

1/ Formation théorique

- ↻ Les enjeux sociaux économiques
- ↻ Les TMS c'est quoi ?
- ↻ Comment expliquer les TMS
- ↻ Présentation de la check liste d'identification

2/ Formation Pratique

- ↻ Etude du poste de travail,
- ↻ Déceler les contraintes musculo-squelettiques et articulaires,
- ↻ Recenser les pertes de production,
- ↻ Informer la hiérarchie ou le service d'Hygiène, Sécurité, Environnement.

3/ Evaluation

Evaluation des connaissances et du savoir-faire.

Obligations :

D.92-958 du 03/09/1992, relatif à la prévention des risques professionnels (élimination et évaluation des risques, adaptation du travail à l'homme et remplacement de ce qui est dangereux par ce qui l'est moins).

VALIDATION DE LA FORMATION

Une attestation est délivrée aux participants ayant suivi l'intégralité de la formation et satisfait à l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques.

Durée de la formation : 1 à 3 jours
(selon les besoins de l'entreprise)